



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 2553

Rapport d'inspection - Insta	llation électrique do	mestique BT /	TBT existan	ite	
N° de rapport 12.3.1.1.0.1.2010	9				
Concerne contrôle dans le cadre d'une veni	te 🖵 contrôle périodiqu	e			
Type d'habitation: appartement autres:  Demandeur: Ce L. T. Cleen Code EAN de l'installation: M.C.  Personne sur place:					
Demandeur:Ce L.T. Collect	price de co	Vecque	140-	EXIX	
Personne sur place :	.code EAN de l'installation	1:		,	
Adresse de la visite : La e de La	U.V.C. Coolers	50 - 4a	2 Del	UFAYS	
Date de visite : Zela Date d'émission	n: 20.0.1Réfé	rences client:	NO		
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271	276 bis et dérogations	271 bis 🗆 278	3		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM ast	I : CHECK-LIST-INS-E-	11			
Description de l'installation visitée :			hy lad.		
Tension d'utilisation 👊	Protection générale du branchement : A				
<b>⊠</b> 3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux :	nombre de	circuits terminau	1x:676	
Contrôles par examen visuel, tests et mesure	es:	A Company of the Comp		1398	
Description		En ordi	e Pas en	n.a. ou	
the contribution and deligible the tale on the on white to make the left		NA BE RESPONDE	ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		v eocones enten es	A CONTRACTOR	ing.	
Etat du matériel électrique installé		X	all part to an esta	V 55	
Mesures de protection contre les contacts directs			X	ATTOO IN	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des					
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			1	PU STRING	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		Pakanan	X	REAL PROPERTY.	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la					
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		Justine Colors	X	187	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	mee cate sold	Gluta -	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		CONTRACTOR IN DISTRICT	us he nated	X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X.	AND BUILDINGS	0.163	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		X	THE LIE WHO HATO	6 61 +	
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω Ω			X	1000	
Identification des appareils de mesure : repris	se dans le dossier équipem	ent individuel de l'ag	gent SOCOTEC E	BELGIUM asbl.	
Manquements / Notes :	s ande jim jun fasem jeun de	rea apenda pinad	AUGUST STATE	313	
VOIK DIV	vere				
T. J. T. T.					
Conclusion :					
☐ L'installation électrique est conforme aux pre	scriptions du R.G.I.E. Le	prochain contrôle r	ériodique est à	effectuer 3	
/dans le délai prescrit par la réglementation e					
L'installation électrique n'est pas conforme a	ux prescriptions dy R.G.I.	E. Une visite comp	lémentaire est à	Š	
exécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 18 mois après signature de l'acte de					
vente.				ñ	
Les résultats du contrôle ne permettent pas o par le même organisme en vue de compléte		Un ex <del>am</del> en compl	émentaire est à	effectuer acte de exécuter	
Nom et visa de l'inspecteur : / Nom et visa du demandeur pour réception :			ា: ខ		
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL.					

RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 - V8



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 1362 23 100 flo / 04
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.  Absence de réseau général de terre. MAbsence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.  Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : ARAGE + CAVE
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Celles
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  ### Deane de Par l'écht Que de l'instable de l'instab
Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be